

Sud-Ouest du 20 février 2018

La forêt paysanne appelée à disparaître en Périgord ? Le cri d'alarme d'un ancien forestier



Jean-Claude Nouard vient de sortir un livre où il conte l'évolution de la forêt. PHILIPPE GREILLER

Jean-Claude Nouard a écrit un livre dans lequel il déplore l'effacement des feuillus au profit des pins dans les forêts de Dordogne.

La forêt paysanne périgourdine est-elle inmanquablement amenée à disparaître ? Le pire n'est jamais certain, mais le diagnostic posé par Jean-Claude Nouard ne pousse pas à l'optimisme. Bientôt à l'heure de la retraite, ce forestier s'alarme dans un livre polémique (lire ci-dessous) de la disparition de nos vieilles forêts de feuillus au profit de l'implantation massive de conifères.

« **La tempête de 1999 a marqué le début de la fin** », analyse Jean-Claude Nouard. Cet épisode apocalyptique a transformé 60 000 hectares en un immense mikado et bouleversé la gestion traditionnelle des étendues boisées.

« Des coopératives, très structurées ont su se rendre indispensables et imposer leur point de vue aux propriétaires. Avec elles, nous avons doucement basculé d'une forêt paysanne, composée d'essences variées de qualité (hêtres, chênes, châtaigniers, noyers) à une mono-sylviculture de résineux uniquement destinée à la production. »

La fin d'un monde

La forêt traditionnelle a façonné nos paysages, la culture, le mode de vie et l'imaginaire des Périgourdiens. Rappelons-nous, c'est dans le cadre magique de la forêt Barade qu'évolue Jacquou le Croquant. Et **jusqu'à très récemment, les massifs nourrissaient les hommes**, mais aussi le bétail lors de la glandée. « La forêt assurait la survie du monde rural. Dans les années 1980, dans le sud du département, le bois coupé, la cueillette des champignons par les agriculteurs durant l'hiver pouvaient représenter un tiers de leurs revenus », rappelle Jean-Claude Nouard.

Les paysans géraient leurs parcelles « en bons pères de famille » : « C'était un peu leur livret A », raconte le forestier. Pas de coupes rases, alors, mais des **prélèvements parcimonieux d'un vieux chêne ou d'un châtaignier** plantés par des ancêtres, afin de couvrir les frais d'un mariage, d'un baptême, ou un achat immobilier.

C'est dans le cadre magique de la forêt Barade qu'évolue Jacquou le Croquant

Raisons matérielles

C'était avant. **La forêt paysanne, considérée comme non rentable, serait amenée à disparaître.** « Aujourd'hui, constate le forestier, on coupe à blanc et on ne plante pratiquement plus que des résineux sans âme ni histoire. » La part des conifères s'accroît depuis la tempête de 1999 et selon, le forestier, ce phénomène devrait s'accroître rapidement.

Les propriétaires ont quelques raisons matérielles de préférer les pins aux chênes et aux châtaigniers. Cette essence est de nature frugale, de culture plutôt facile, bon marché, rentable et on peut espérer une belle coupe en quarante-cinq ans. En outre, cela répond à la demande des coopératives à la **recherche de bois basiques** (charpente, palettes, caissage, papier, énergie).

À l'inverse, **les châtaigneraies, souvent attaquées par les maladies**, dépérissent, alors que **les chênaies ont une croissance trop lente** pour faire espérer un retour sur investissement de son vivant.

Des risques d'incendie accrus

Mais pour Jean-Claude Nouard, cette gestion à court terme aura rapidement **des conséquences désastreuses.** D'abord parce qu'elle fait table rase de notre histoire et broie des massifs forestiers plébiscités par le tourisme vert. Ensuite parce que l'introduction d'essences résineuses « modifie les écosystèmes et appauvrit la biodiversité. » En effet, au fil des rotations des forêts de pins, le sol devient acide. Il contrarie la croissance de la flore. « Des répercussions écologiques sont à craindre. Nos forêts pourraient se transformer en cimetières biologiques. » Le technicien ajoute que les résineux aggravent les risques d'incendie.

Alors, que faire ? Jean-Claude Nouard en appelle au bon sens et **souhaite une prise de conscience des élus et des citoyens.** Car des alternatives à la monoculture du pin existent, assure-t-il. « Ce n'est pas tout ou rien. Il s'agirait d'introduire d'autres essences comme le robinier, le peuplier, le charme, l'orme ou le chêne rouge d'Amérique, qui a l'avantage de pousser rapidement. Le Périgord a tout à y gagner. »

En chiffres

418 000 C'est le nombre d'hectares que couvre la forêt en Dordogne.

40 C'est le pourcentage de la surface couverte par les massifs forestiers en Périgord. Cela fait de la Dordogne le troisième département le plus boisé de France.

60 000 C'est le nombre d'hectares de résineux. Les feuillus s'étalent quant à eux sur 300 000 ha. Il faut y ajouter 50 000 ha de taillis dépérissants.

90 827 C'est le nombre de propriétaires se partageant la forêt périgourdine. Cela témoigne d'un extrême morcellement.

910 C'est en millions d'euros le chiffre d'affaires de la filière bois périgourdine.

Pressions et manque de moyens

Pendant plus de quarante ans, Jean-Claude Nouard, originaire de Nontron, a travaillé en Dordogne pour l'administration des eaux et forêts. Une carrière qu'il retrace dans un livre intitulé « Forestier de l'État, une vocation ! » (Éditions de Varly, 2018, 22 euros).

Cet homme de terrain, attaché au service public, à l'intérêt général et à la préservation des milieux naturels, y conte l'évolution de la forêt depuis sa prise de fonctions, les pressions, **les intimidations, les menaces ou les insultes dont il a fait l'objet** de la part de particuliers ou des élus locaux qui souhaitaient s'affranchir de la loi pour faire passer leurs projets, mais aussi le **manque de soutien de sa hiérarchie** au sein d'une administration qu'il juge désormais incapable de faire respecter la loi, faute de personnel.